

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS RELATIFS

À LA CONSTRUCTION DU MONUMENT AUX MORTS

Commune de Blangy s/B
Erection d'un monument commémoratif
Devis estimatif.

Un monument complet
conforme au modèle du
catalogue n°, y compris
transport, maçonnerie,
erection, et inscriptions
au total : 3000 francs
trois mille francs.

Le pour être annulé
en date du 25 Mai 1924
Aves, le 27 Mars 1924
Blangy s/B le 20 mai 1924
Signé: Lebel.

Pour copie conforme
A Blangy s/B le 17 février 1924
Le maire,

Monuments	2.600
inscriptions	1.100
maçonnerie	130
	<u>3.000</u>



G. Lalle

Annulé

Commune de Blangy sur Oise 6

Erection d'un monument commémoratif.

Traité de gré à gré.

Entre les soussignés M. Lemaitre Arthur, maire de la C^{te} de Blangy sur Oise, agissant au nom de la dite Commune d'une part; et M. Anthoin Lebel entrepreneur de monuments funèbres, demeurant à St Pol d'autre part il a été convenu ce qui suit:

M. Lebel s'engage à livrer à la Commune de Blangy sur Oise pour le 4 juillet 1919 un monument conforme au modèle choisi par le Conseil, et à l'établir dans le nouveau cimetière à l'endroit désigné moyennant la somme de trois mille francs.

Cette somme sera versée entièrement en une seule fois à l'entrepreneur dès que le budget additionnel de 1919 sera approuvé.

L'entrepreneur est dispensé de fournir un cautionnement. Les frais de timbre d'enregistrement auxquels ce marché donnera lieu seront à la charge de l'entrepreneur.

Fait à Blangy sur Oise le 20 mai 1919

signé: Lebel et Lemaitre

En pour être annexé au décret

en date du 25 Mai 1919

Ainsi, le 28 Mai 1919

Le Maire

Le Secrétaire de Mairie

Arthur Lemaitre

Touta copie conforme

A Blangy sur Oise le 17 février 1921

Le Maire

G. Sallé



Donné

SEPTEMBRE 1919
Mairie de St Pol

Commune de Blangy-sur-Cernoise

Extrait du Registre des Deliberations du Conseil municipal

Creation d'un
monument à
la mémoire des
soldats de Blangy
morts pour la France

L'an mil neuf cent dix neuf, le vingt mai à onze heures du matin, le Conseil municipal de la commune de Blangy-sur-Cernoise s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. Lemaître, maire.

Présents : M. Lemaître, Lebrière, Lévain, Morouval, Lévain, Salle, Delaby

PREFECTURE DU PAS-DE-CALAIS
15 SEP 1919
ANNEXE

En séance ouverte, M. le Maire soumet au Conseil plan et devis préparés par M. Lebel, entrepreneur de monuments funéraires à St Pol et relatifs au monument à ériger dans le nouveau cimetière à la mémoire des soldats de Blangy 8^e "Morts pour la France".

Le Conseil après examen et délibération, approuve ledit plan et devis estimatif.

Decide d'en inscrire la dépense au budget additionnel de 1919 (3000⁰⁰)

Autorise M. le Maire à traiter de gré à gré pour l'exécution dudit monument avec M. Othon Lebel entrepreneur de monuments funéraires à St Pol, en

présentant ce dernier de fournir de cautionnement

Aux fins et delibéré les jour mois et an susdits

Le Maire
Pour copie conforme
Le Maire

Division
Mairie de St Pol

le Sous-Préfet employé
Maire de St-Pol délégué

VALÉ APPROUVÉ
22 SEP 1919

E. Conseiller de Mairie délégué

Mairie de St Pol

Signature

Arrondissement
de St Pol

Canton de
Le Parcq

Commune de Blangy et Pernoise

Contrat pour l'érection d'un monument
aux Enfants de Blangy et Pernoise (attaché pour la Patrie)

Entre les soussignés Monsieur Lemaître Arthur
Maire, agissant au nom de la Commune de
Blangy et Pernoise et par délégation du Conseil
municipal de Blangy et Pernoise et Monsieur
Arthur Lebel sculpteur à St Pol et Pernoise
est convenu ce qui suit:

M. Arthur Lebel s'engage à ériger un monument
avec inscriptions suivant plan accepté, et à effectuer
les travaux de maçonnerie nécessaires à la dite
érection moyennant la somme de trois mille
francs ci 3000^{fr}00.

M. Arthur Lebel s'engage à supporter les frais
du présent contrat qui n'aura d'effet qu'après
l'approbation de M. le Préfet.

Fait et délibéré à Blangy et Pernoise le
vingt mai mil neuf cent dix neuf

VU ET APPROUVÉ

N. 1716

SEP 1919
Arthur Lebel

Le Conseiller de Préf^{re} délégué

[Signature]

D T au SP

Le Maire



[Signature]

ENTREPRISE DE MONUMENTS FUNÉBRES
 en Granit de Belgique, d'Écosse, de Normandie et de Suède



Saint-Pol, le _____ 191__

M. le Comman de Blangy et Ternoise *Doit*

Tout livraison des Marchandises suivantes, payables à Saint-Pol à _____ jours, sans escompte, par ma traite à _____
 Mes factures sont payables dans Saint-Pol. Mes traites ou mandats ne sont pas une dérogation au lieu de paiement.

ST-POL-IMP. L. FOMBELET.

Date	Nombre	DÉSIGNATION	Long.	Larg.	Haut.	Mètre & Surface	Cube	Prix	Importance
		Pour un monument érigé à des enfants morts pour la Patrie le montant à							2650.00
		Inscriptions							420.00
		Maçonnerie							250.00
									3000.00
		Trois mille francs							

VU ET APPROUVÉ:
 le 2 SEP 1910.
 POUR LE PRÉFET.
 Le Conseiller de Préf. délégué

Le maire
[Signature]

de Ternoise